



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Groupe de travail « Usages »

**Ridens et dunes hydrauliques du détroit
du Pas-de-Calais (ZSC)**

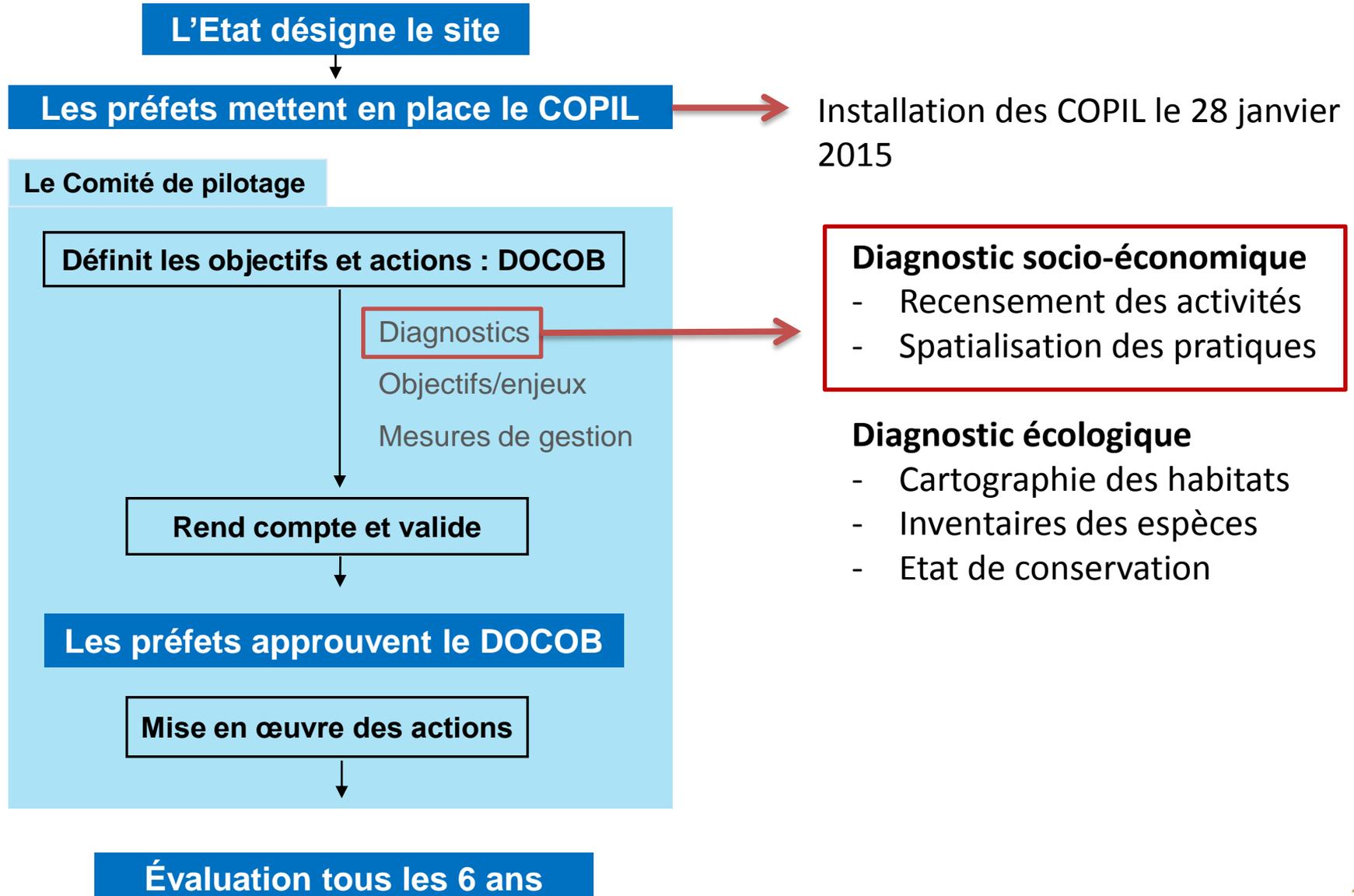
Récifs Gris-Nez Blanc-Nez (ZSC) / Cap Gris-Nez (ZPS)

Morgane Ricard (AFB)

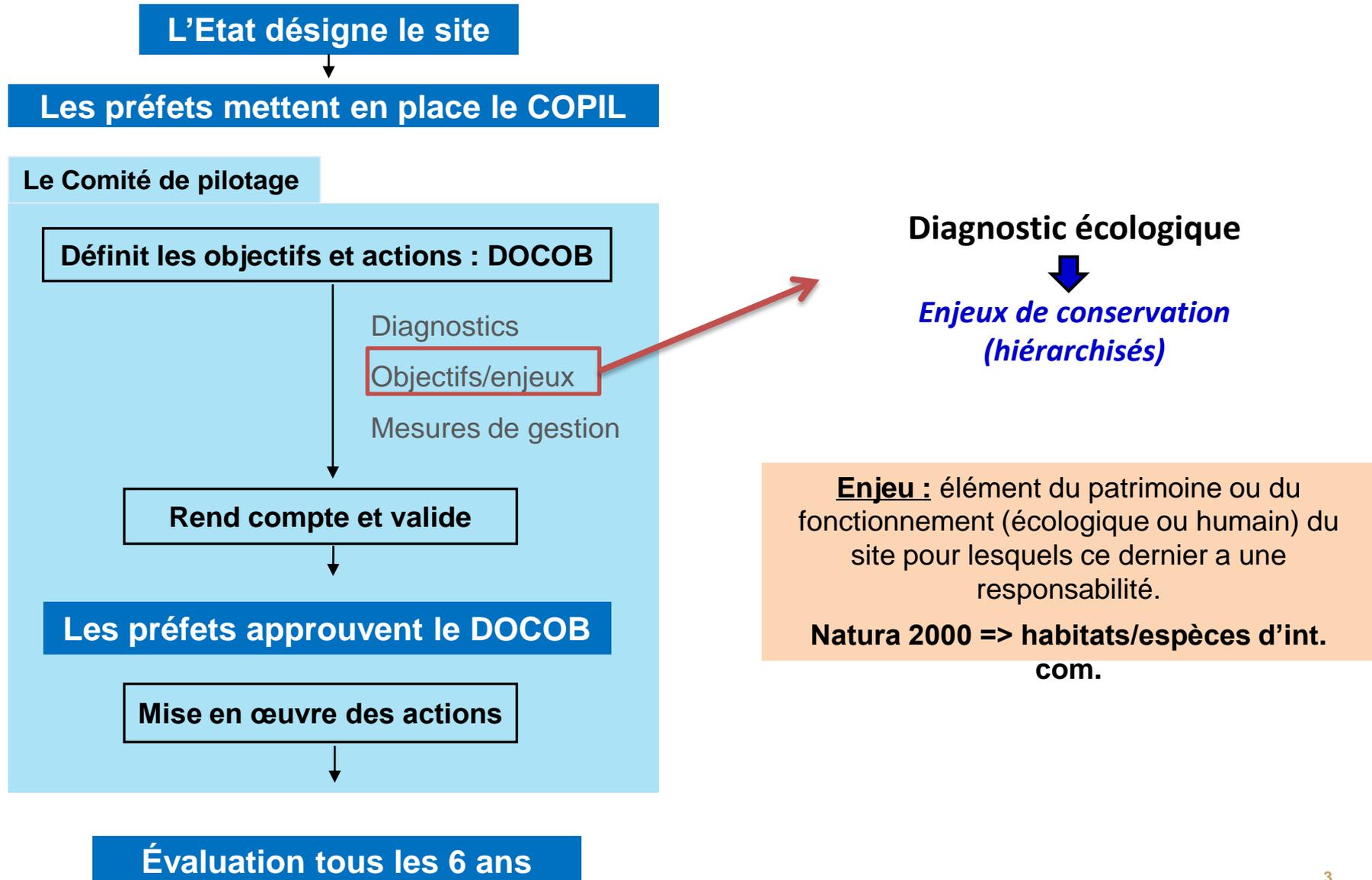
24 octobre 2017

Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Rappel de la démarche Natura 2000



Rappel de la démarche Natura 2000



Rappel de la démarche Natura 2000

L'Etat désigne le site

Les préfets mettent en place le COPIL

Le Comité de pilotage

Définit les objectifs et actions : DOCOB

Diagnostics

Enjeux / objectifs

Mesures de gestion

Rend compte et valide

Les préfets approuvent le DOCOB

Mise en œuvre des actions

Évaluation tous les 6 ans

Objectifs à long terme :

Objectif à long terme, vise l'atteinte d'un niveau de conservation identique ou meilleur des habitats/espèces (enjeux)



Objectifs opérationnels :

Objectif à moyen terme (6 ans) qui vise à réduire les effets des facteurs d'influence (activités humaines) sur les habitats/espèces, répondent aux problématiques constatées

Objectifs du diagnostic socio-économique

- ✿ **Décrire les activités qui ont une influence sur les habitats/espèces (enjeux de conservation)**
 - Effets positifs (opportunité) => prévoir leur maintien
 - Effets négatifs (pressions/menaces) => proposer modifications
- ✿ **Caractériser les activités de manière qualitative (QUOI? QUAND? COMMENT?) mais également quantitative (COMBIEN?) et spatiale (OU?)**
 - Identifier les leviers sur lesquels agir pour améliorer l'état de conservation
 - Définir les objectifs et stratégies de gestion
- ✿ **Tenir compte de l'évolution passée et à venir des activités**
- ✿ **Niveau de détail selon pertinence vis-à-vis des habitats/espèces**
 - Activités qui ont une influence pérenne sur les habitats/espèces d'intérêt com.
 - Cibler les informations permettant de comprendre les liens entre activités et habitats/espèces
 - Ne pas rechercher l'exhaustivité !

Les sites Natura 2000

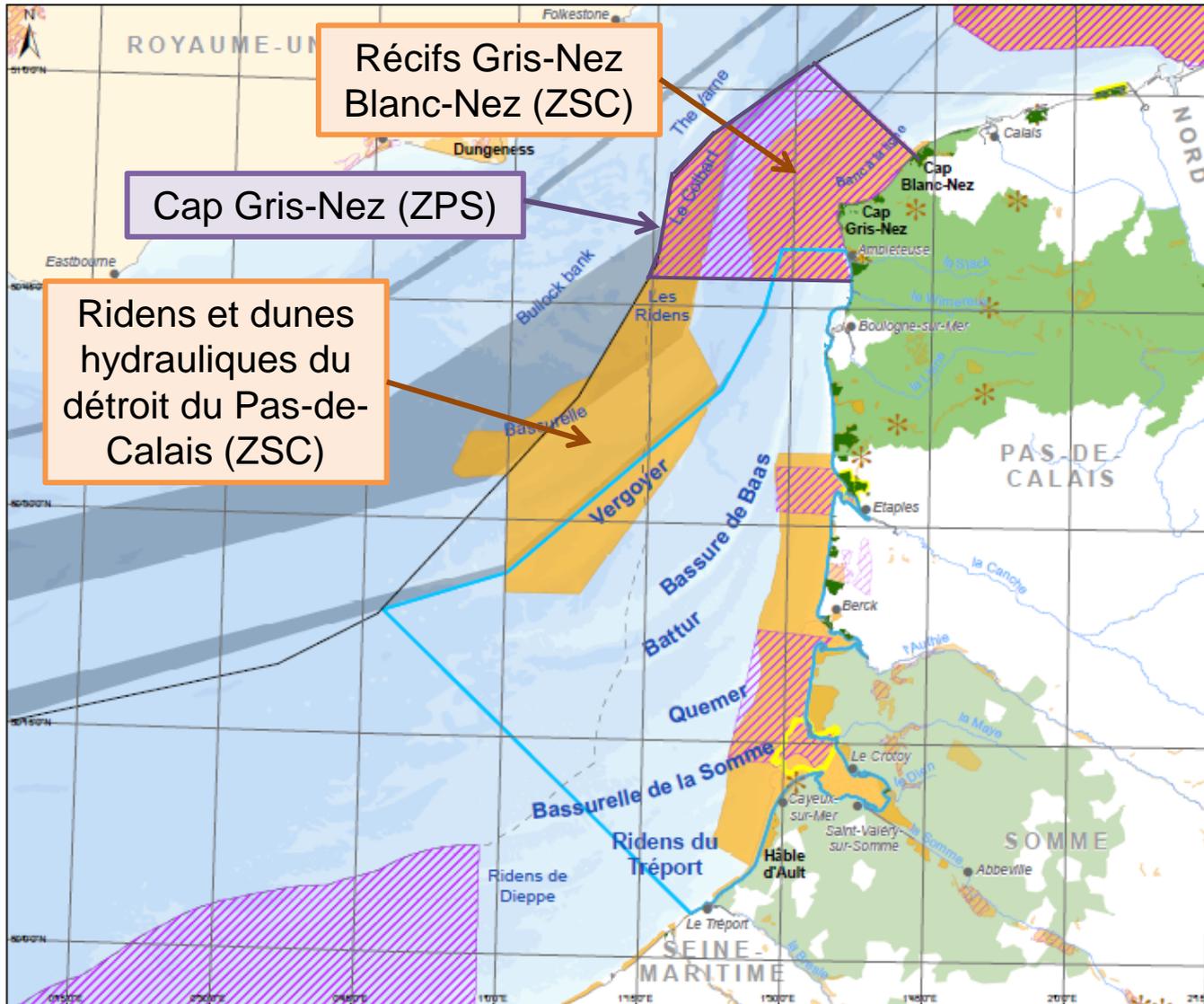


PARC NATUREL MARIN ESTUAIRES PICARDS ET MER D'OPALE

Protection et gestion du milieu naturel

EDITEE LE :

12/2013



Protection et gestion du milieu naturel

Au niveau européen (Natura 2000)

Directive Habitats Faune Flore

■ Sites d'Importance Communautaire (SIC) ou propositions de Sites (pSIC)

Directive Oiseaux

▨ Zones de Protection Spéciale (ZPS)

Au niveau français

■ Réserve naturelle nationale

■ Terrains appartenant au Conservatoire du Littoral

✳ Arrêté de protection de biotope

■ Parc naturel régional

■ Caps et Marais d'Opale

■ Projet de Parc naturel régional Picardie Maritime

Parc naturel marin

▭ Périmètre

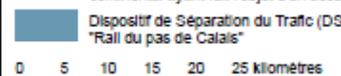
Gestion de l'eau

▭ Périmètre de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)



Délimitations maritimes

--- Limite de la mer territoriale (12 mn)
 — Frontière maritime ou délimitation du plateau continental ayant fait l'objet d'un accord bilatéral
 ■ Dispositif de Séparation du Trafic (DST) "Rail du pas de Calais"



Sources des données : INPN-MNHN, JNCC, DREAL Picardie, SHOM, Ifremer, IGN, EEA, GESTEAU, MEEDTL, ONEMA, AAMP
 Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93
 Coordonnées géographiques du cartographe (ne pas utiliser pour la navigation)

Informations

- ✿ **Les diagnostics des 3 sites Natura 2000 seront présentés en même temps.**
- ✿ **Seules les activités qui diffèrent seront présentées en 2 parties : dans les sites des Caps et dans le site des Ridens.**
- ✿ **Les diagnostics des activités de l'estran des sites mixtes sont traités dans les Docob des sites marins.**
- ✿ **Seules les pressions potentielles sont identifiées sur des bases bibliographiques. Les pressions avérées feront l'objet d'un prochain groupe de travail.**

Plan

Les activités professionnelles

- Les cultures marines
- Les activités industrielles

Les activités de loisir

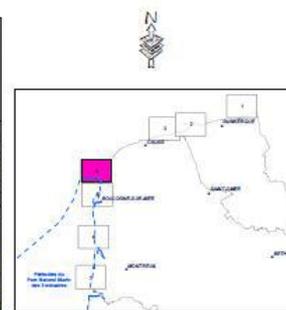
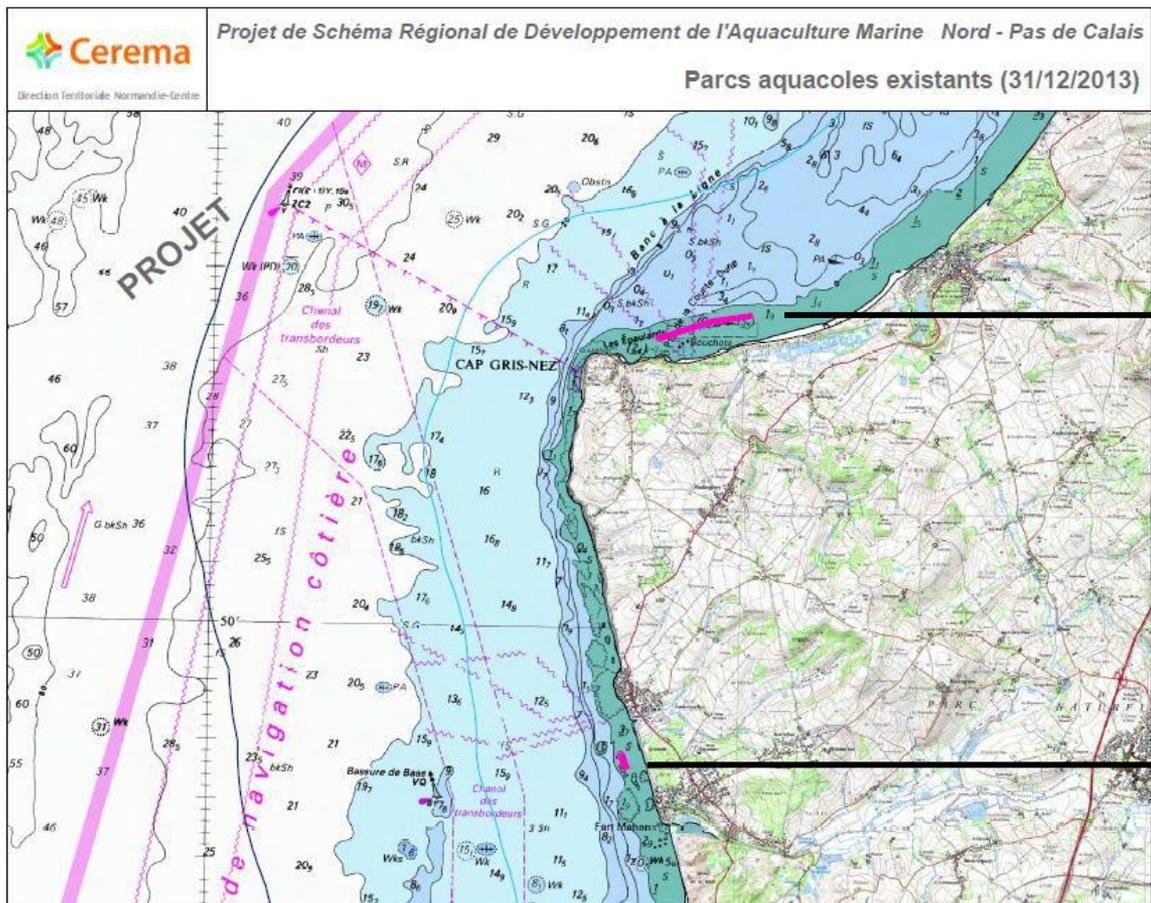
- La plaisance
- La pêche récréative
- Les sports et loisirs

Les autres activités

- La défense nationale
- Les épaves
- Les pollutions telluriques



I. Les cultures marines



300-350 T moules/an

70 T moules/an,
30 T en 2016-2017

Pressions potentielles :

- Perturbation des dynamiques hydrologiques et sédimentaires
- Dérangement d'espèces voire destruction (effarouchement goéland argenté)
- Déchets marins

II. Les usages industriels

- Le transport maritime



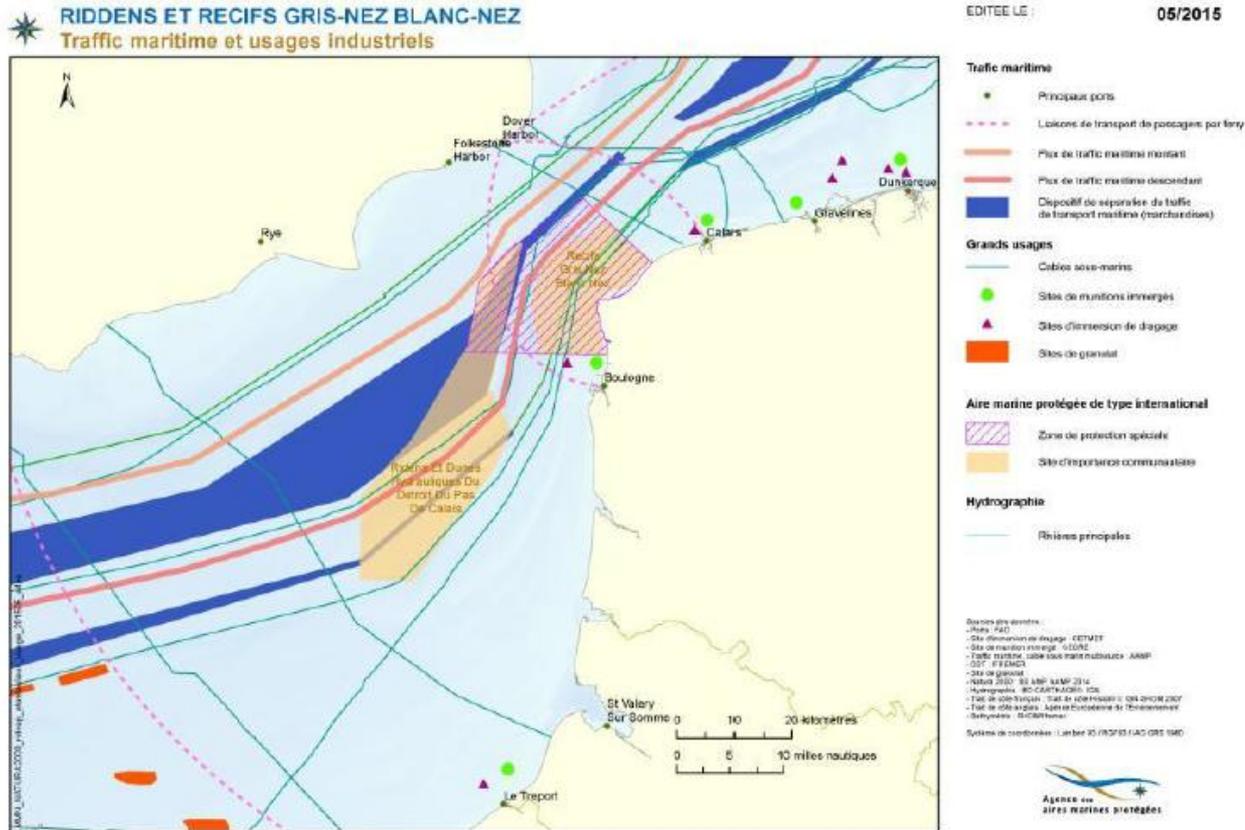
- 2^{ème} détroit le plus fréquenté au monde
- Environ 400 navires/jour dans le rail
- 20% transportent des matières dangereuses
- S'ajoute à cela le trafic transManche (essentiellement des passagers)
- Présence du tunnel sous la Manche

Pressions potentielles :

- Pollutions par hydrocarbures ou autres produits dangereux
- Perturbations sonores
- Dérangements ou collisions avec la faune marine
- Introduction d'espèces non indigènes

II. Les usages industriels

• Les câbles sous-marins



49 km de câbles sous-marins électriques

2295 km de câbles sous-marins de télécommunication

Pressions potentielles :

- Câbles inutilisés → macrodéchets
- Connaissances limitées sur l'impact potentiel d'un champ électromagnétique

II. Les usages industriels

• Les nouvelles ressources industrielles

Les granulats marins : Aucune concession près des sites Natura 2000 mais des prospections sont en cours côté anglais à proximité directe des sites

Pressions potentielles :

- Destruction des habitats, turbidité, changements morfo-sédimentaires
- Réduction de 30% à 90% de la diversité, de la biomasse et de l'abondance des invertébrés benthiques

Les énergies marines renouvelables : Projets éoliens de Le Tréport et Dunkerque

Pressions potentielles :

- Pendant la phase de construction et de raccordement : augmentation du bruit sous-marin → fuite de certaines espèces, désorientation des mammifères marins et diminution de l'intérêt trophique de la zone pour les prédateurs supérieurs
- Parc éolien : Dérangement et collision des oiseaux et mammifères marins, effets cumulés de plusieurs parcs éoliens sur la façade → menace des migrations d'espèces



I. La plaisance



©A.Meitland/AFB

3% d'embarcations de
plaisance
immatriculées dans
les Hauts-de-France

- **Navigation côtière** très majoritaire par des petites embarcations à moteur à des fins de pêche plaisance
- Pour les voiliers, les sites Natura 2000 constituent une **zone de passage**
- 1730 places pour les bateaux de plaisance réparties dans les ports situés entre Le Tréport et Calais (≈ 800 Boulogne-sur-Mer/Calais)
- Réseau plaisance côte d'opale

→ *Ports non engagés dans des démarches environnementales liées au label « port propre »*

Pressions potentielles :

- Dérangement des oiseaux et mammifères marins

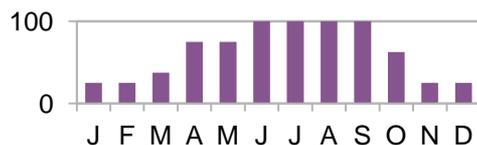
II. La pêche récréative

• La pêche embarquée sur les sites des Caps

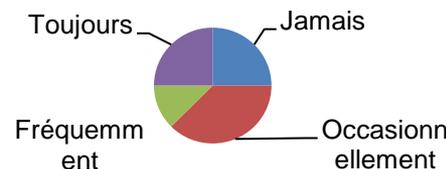
	Mode de mise à l'eau	Distance des côtes	Zones fréquentées	Type d'embarcation	Pratiques de pêche
Majorité	Avec un tracteur personnel	Souvent 2 milles max.	Entre Ambleteuse et le Cap Gris-Nez	6 m max., vedette/canot, pneumatique, flobart, kayak, 20 cv max.	Canne à la dérive, traine, beaucoup de casiers, quelques filets
Minorité	Port, ou avec un tracteur partagé appartenant à un club nautique	Jusqu'à 30-40 milles	Banc du Colbart, Ridens	9-10 m, vedette, >100 cv	Canne

Maximum observé : 67 embarcations sur le site

Répartition de l'activité au cours de l'année
(en % de pêcheurs enquêtés)



Ancrage des bateaux de pêche de plaisance



Pressions potentielles :

- Dérangement des oiseaux et mammifères marins
- Captures accidentelles d'espèces d'intérêt communautaire (amphihalines, oiseaux plongeurs, mammifères marins) via l'utilisation de filets ou palangre
- Dégradation des habitats liée à l'ancrage

II. La pêche récréative

- La pêche embarquée sur le site des Ridens

- Majoritairement vers Vergoyer car avant le rail mais aussi sur les hauts-fonds rocheux des Ridens, le banc du Colbart ou sur des épaves
- Peu de pêcheurs car la sortie nécessite de bonnes conditions météorologiques ainsi qu'une embarcation puissante (site > 6 milles des côtes)
- Pêche sportive à la canne
- Ancrage possible

Pressions potentielles :

- Dérangement des oiseaux et mammifères marins
- Captures accidentelles d'espèces d'intérêt communautaire (amphihalines, oiseaux plongeurs, mammifères marins) via l'utilisation de filets ou palangre
- Dégradation des habitats liée à l'ancrage

II. La pêche récréative

- La pêche sous-marine



Nombre de pratiquants : une cinquantaine

- Très peu de pratiquants dans la région
- Zone de pêche principale (90%) située entre Audresselles et le Cap Gris-Nez
- Environ 10% iraient au niveau de la Pointe au oies, du Blanc-Nez ou plus au large au niveau d'une épave (Blervie Caslte) sur le banc du Colbart ou sur les hauts-fonds rocheux des Ridens

Pressions potentielles (si utilisation d'une embarcation) :

- Dérangement des oiseaux et mammifères marins
- Dégradation des habitats liée à l'ancrage

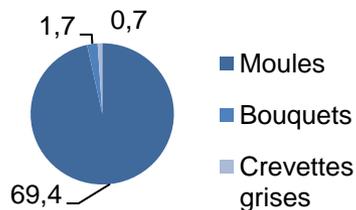
II. La pêche récréative

• La pêche à pied



©L. Viera/AFB

Nombre moyen de pêcheurs par comptage par ressource pêchée



Pêche aux moules :

- Pratiquée en majorité lors de la saison estivale ; durant 1h40 en moyenne
- Coefficient > 86
- Outil autorisé : Main, cuillère
- Ambleteuse + fréquenté

Maximum observé : 288 pêcheurs à Ambleteuse

Engins dormants (données 2015) :

- 207 pêcheurs qui peuvent poser leur filet fixe entre Wimereux et Sangatte
- 263 kg de saumon, 38 kg d'alose, 10 kg de lamproie pêchés entre avril et novembre

Pressions potentielles :

- Dérangement des oiseaux durant leur période de repos ou d'alimentation
- Altération physique des habitats

II. La pêche récréative

- La pêche du bord



©M.Ricard/AFB

- Les pêcheurs se répartissent sur tout le linéaire côtier du site Natura 2000, avec une préférence pour la pointe aux Oies, Audresselles et le Cap Gris-Nez
- Pratique toute l'année ; la majorité sortent 10-20 fois /an ; sortie durent 2-6h

Maximum observé : 3 pêcheurs à la pointe aux Oies, Audresselles et Cap Gris-Nez

Pressions potentielles :

- Dérangement des oiseaux durant leur période de repos ou d'alimentation

III. Les sports et loisirs de nature

- Les activités nautiques sur les sites des Caps (1/3)



Le kitesurf :

- Deux structures : 2 Caps Kite (Sangatte) et Wimkite (Wimereux/Wissant)
- Environ 300 pratiquants encadrés à l'année
- Pratiqué à la Pointe aux Oies, baie de Wissant, Sangatte
- Plutôt entre avril et octobre, lorsque la vitesse du vent est de 15-30 nœuds
- En semaine, les pratiquants encadrés sont majoritaires alors que le week-end 70% sont des pratiquants libres

Pressions potentielles :

- Dérangement des oiseaux durant leur période de repos, d'alimentation ou de nidification

III. Les sports et loisirs de nature

- Les activités nautiques sur les sites des Caps (2/3)

Les manifestations nautiques :

- Très peu à l'intérieur du site Natura 2000 mais nombreuses dans la baie de Saint-Jean (Wimereux)
- Majoritairement durant la belle saison

Les autres activités nautiques:

Activités	Structures	Lieux	Périodes	Pratiquants	Pressions potentielles
Plongée sous-marine en bouteille	Club sous-marin de la côte d'Opale, Club des amis plongeurs de la côte d'Opale (CAPCO), 2-3 charters belges	Essentiellement sur six épaves (Chacal, UC 79, épaves au niveau de la balise Bassure de Baas : Hollandais, Tartar, Moïse, Iltis)	Pratique de mai à octobre avec une activité plus importante entre juin et septembre 1-2 plongées/an/épave Charters belges viennent 1 semaine/été	Uniquement des licenciés. Environ 40 plongeurs réguliers/an	Dégradation des organismes fixés et des habitats sur substrat dur par contact lors de la plongée ou ancrage temporaire, macro-déchets, dérangement de la faune, collision
Voile habitable	Yacht Club Boulonnais, Club Nautique de Wimereux (CNW), Yacht Club du Calais et Société des Régates de Calais (SRC Les Voiles de Calais)	Passage sur le site Natura 2000, pas d'arrêt ou d'ancrage	En général toute l'année sauf l'hiver entre décembre et mars.	2036 pratiquants (0,7% FR) et 63 licences en 2016	Macro-déchets, dérangement de la faune (oiseaux et mammifères marins), collision

III. Les sports et loisirs de nature

• Les activités nautiques sur les sites des Caps (3/3)

Voile légère	CNW (cours, location), Yacht club du Calaisis (cours, location)	Baie de Saint-Jean à Wimereux et Sangatte	<p>Wimereux : Toute l'année avec un pic de fréquentation en juillet-août</p> <p>Sangatte : Juillet-Août principalement pour les stages, toute l'année pour les équipes de compétition</p>	Pratique encadrée largement majoritaire	Macro-déchets, dérangement de la faune (oiseaux et mammifères marins), collision, piétinement des habitats
Motonautisme	/	Mises à l'eau à Wimereux, Audresselles, Ambleteuse, Wissant, Sangatte	Saison estivale (mai à octobre), ponctuellement	Les pratiquants sont peu nombreux	
Canoë - Kayak	CNW (location), Yacht club du Calaisis (location)	Baie de la Slack, d'Ambleteuse à Saint-Pô pour la pêche car zones rocheuses	Lorsqu'il y a de bonnes conditions de mer (avril à octobre) avec un pic l'été	Pratique non encadrée, beaucoup de personnes possèdent leur propre matériel	
Stand-up paddle (SUP), surf	SUP en location : CNW, Yacht club du Calaisis, Wimkite, 2 caps kite	<p>SUP : Baie de Saint-Jean à Wimereux, baie de la Slack, Cap Gris-Nez, baie de Wissant, Sangatte</p> <p>Surf : Pointe aux oies, Wimereux</p>	<p>SUP : Saison estivale pour avoir de bonnes conditions de mer (juin à septembre)</p> <p>Surf : Printemps, été, automne</p>	<p>SUP : Pratique libre, location dans les clubs nautiques ou propre matériel</p> <p>Surf : Pratiquants libres ayant leur propre matériel</p>	
Longe côte	CNW, association longe côte des 2 caps de la baie de Wissant, association Ferry longe côte de Sangatte	Baie de Saint-Jean à Wimereux, baie de Wissant et Sangatte	Toute l'année, sessions hebdomadaires	Pratique le plus souvent réalisée en groupes encadrés d'une quinzaine de personnes, quelques pratiquants libres	
Baignade	/	Tout le site sauf entre le Cran Mademoiselle et le Cap Gris-Nez	Saison estivale, entre juin et septembre	Pratique libre	

III. Les sports et loisirs de nature

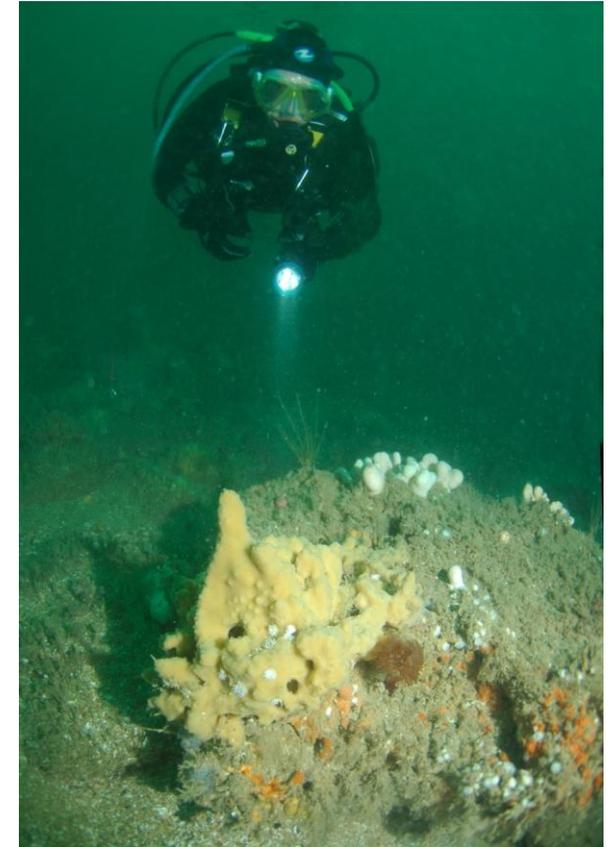
- Les activités nautiques sur le site des Ridens

La plongée

- Pratiquée sur les hauts-fonds rocheux des Ridens (CSMCO) et l'épave du Blervie Castle (CAPCO et CSMCO)
- Entre avril et octobre lorsque les conditions météorologiques sont bonnes (\approx 5 sorties/an/club)
- Quarantaine de pratiquants réguliers + 2-3 charters belges qui viennent une semaine par an

Pressions potentielles :

- Dégradation des organismes fixés et des habitats sur substrat dur par contact lors de la plongée ou ancrage
- Navigation : dérangement de la faune, macrodéchets, collision



©VMA/Biotope

III. Les sports et loisirs de nature

- Les activités nautiques sur le site des Ridens

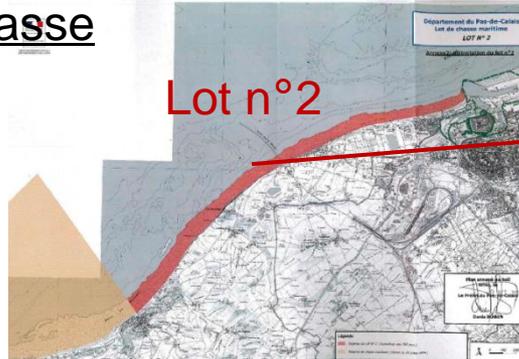
La voile habitable

Activités	Structures	Lieux	Périodes	Pratiquants	Pressions potentielles
Voile habitable	Yacht Club Boulonnais, Club Nautique de Wimereux, Club Nautique Etaplois, Cercle Nautique du Touquet, Club Nautique de la Baie de Somme, Sport Nautique Valericain, Yachting club du Tréport	Passage sur le site Natura 2000 au sud avant le rail, traversée entre la France et l'Angleterre, pas d'arrêt ou d'ancrage	En général toute l'année sauf l'hiver entre décembre et mars.	2036 pratiquants (0,7% FR) en 2016	Macro-déchets, dérangement de la faune (oiseaux et mammifères marins), collision

III. Les sports et loisirs de nature

• Les activités pratiquées sur l'estran (1/3)

La chasse



Association des chasseurs côtiers de Sangatte-Blériot (Vingtaine d'adhérents, essentiellement à la botte)

- Pratiquée de début août à fin janvier (*interdite en période de vacances scolaires d'été entre 9h et 19h*)

- Espèce Natura 2000 chassée : Vanneau huppé



Association des Sauvaginiers du boulonnais (200 adhérents, la moitié pratique la chasse au hutteau)

Pressions potentielles :

- Perturbation des oiseaux par les coups de feu et l'utilisation d'engins motorisés

III. Les sports et loisirs de nature

- Les activités pratiquées sur l'estran (2/3)

Le char à voile



©CNW

- Praticué à Wimereux (club nautique) et Wissant (pratiquants libres, rare)
- Durant la marée basse, lorsqu'il y a de bonnes conditions de vent

Pressions potentielles :

- Dérangement des oiseaux

Les demandes d'occupation du DPM

34 AOT ont été accordées en 2016 + les AOT de mise à l'eau des embarcations

III. Les sports et loisirs de nature

- Les activités pratiquées sur l'estran (3/3)

Les autres activités pratiquées sur l'estran

Activités	Structures	Lieux	Périodes	Pratiquants	Pressions potentielles
Randonnée équestre	L'écurie des deux caps, Sangatte équitation et la ferme équestre de Warincthun	Baie de Wissant essentiellement	Toute l'année, avec une préférence pour la saison estivale	Majorité de pratiquants encadrés	Macro-déchets, dérangement de la faune (oiseaux marins et de l'estran, phoques sur reposoirs), piétinement des habitats
Cerf-volant	/	Baie de Wissant majoritairement et baie de Slack	Toute l'année avec une préférence pour la saison estivale	Pratiquants libres uniquement	
Course à pied et marche nordique	Opale marche nordique	MN : De Wissant à Sangatte pour le club CàP : Baie de Slack et baie de Wissant en pratique libre	Toute l'année avec une plus grande fréquentation entre avril et octobre ; 5 fois/ semaine dans le club	MN : Pratiquants encadrés en majorité en baie de Wissant, libres en baie de Slack CàP : Pratiquants libres	
Randonnée pédestre	/	Tous les estrans du site Natura 2000 où il y a du sable ou des petits galets	Toute l'année avec une plus grande fréquentation entre avril et octobre	Pratiquants libres uniquement	
Activités balnéaires	/	Tout le site sauf entre le Cran Mademoiselle et le Cap Gris-Nez	Saison estivale, entre juin et septembre	Pratique libre	
Ramassage de fossiles	/	Falaises du Blanc-Nez	Toute l'année	Pratiques libres uniquement	

III. Les sports et loisirs de nature

- Les activités aériennes

Le parapente

- Pratiqué au Cran aux œufs et Cap Blanc-Nez (Cran d'Escalles et Sangatte-Blériot)
- Lorsqu'il y a de bonnes conditions météorologiques

→ *Interdit entre les décors de Sangatte et Escalles durant la période de nidification*



©Paral'ile62

Activités	Structures	Lieux	Périodes	Pratiquants	Pressions potentielles
ULM	19 clubs susceptibles de voler au-dessus du site Natura 2000 ; convention avec Eden 62 et le Conservatoire du Littoral	Ensemble du site Natura 2000, surtout au niveau du Cap Gris-Nez qui constitue un point de virage pour la traversée de la Manche.	Toute l'année, lorsque les conditions météorologiques sont favorables	Pratiquants provenant d'un club	Dérangement de l'avifaune marine (visuel et sonore)
Aéromodélisme	Vol de Pente (VDP) Blanc-Nez (Acte d'enqagement auprès du Conservatoire du Littoral, du Département et d'Eden 62)	Les zones autorisées sont les pentes du Cap Blanc-Nez et la pente du Grand Sacquelet	Côté falaise, la pratique est interdite du 1 ^{er} février au 14 juillet pour cause de nidification. Les autres sites de pratiques sont autorisés toute l'année.	Pratique encadrée, adhésion à la fédération française d'aéromodélisme et à VDP Blanc-Nez obligatoire	
Drones	/	Ensemble du site Natura 2000, préférence pour le Cap Blanc-Nez	Toute l'année, lorsque les conditions météorologiques sont favorables : nécessite peu de vent pour pouvoir voler	Pratiquants libres	

I. La défense nationale

- Nombreuses missions :
 - En surface : Surveillance, police, défense, service public, exercices, etc.
 - Sous l'eau : Exercices de plongeurs, neutralisation d'explosifs, etc.
 - Dans les airs : Patrouilles, exercices, etc.
- Quantités importantes de munitions immergées suite à la guerre → Zone de dépôt d'explosif en face de Wimereux

Pressions potentielles :

- Collisions, perturbations sonores ou dues aux radars/sonars avec les mammifères marins via la circulation des navires
- Perturbation physique voire perte d'habitats suite au mouillage de bâtiments, d'engins et d'opérations de déminages
- Fortes perturbations sonores pour les mammifères marins lors des explosions
- Pollution chimique due à la composition des munitions immergées

II. Les épaves

≈ 1000 épaves dans le détroit du Pas-de-Calais

- Certaines sont documentées et localisées, d'autres doivent être identifiées
- Certaines contiennent des substances dangereuses



©N.Job

Pressions potentielles :

- Pollution chimique due à la corrosion des épaves qui peuvent relarguer des hydrocarbures ou d'autres types de substances dangereuses

II. Les pollutions telluriques

• Les déchets

- 80 % des déchets retrouvés en mer et sur l'estran sont d'origine tellurique
- Accumulation dans les zones abritées (baies, estuaires)
- 65% des déchets sont en matière plastique et deviennent des microplastiques

Pressions potentielles :

- Piégeage, enchevêtrement des espèces
- Modification du comportement des espèces voire mort dues à l'ingestion de déchets
- Les microplastiques sont plus facilement ingérés et entrent dans la chaîne alimentaire

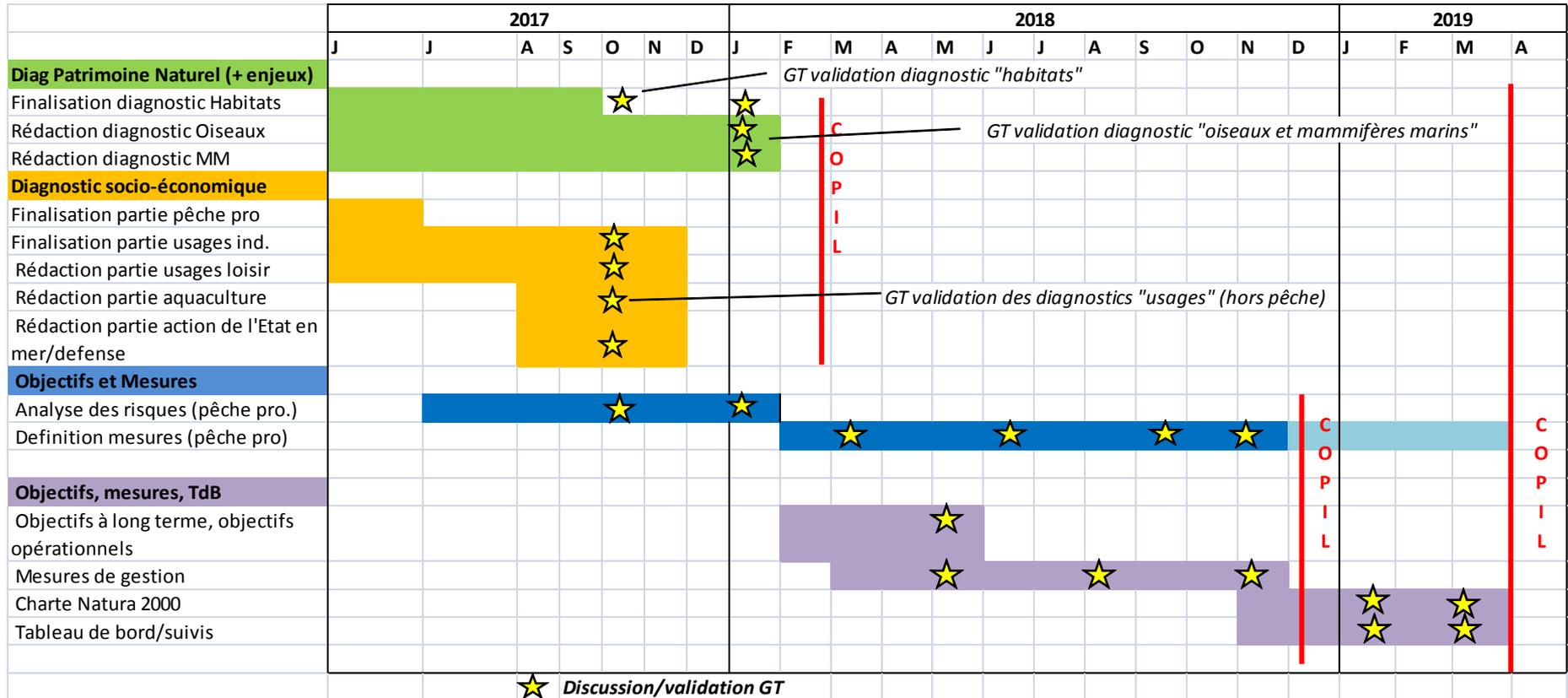
• Les substances dangereuses

- Principalement retrouvées dans le milieu vivant et non dans les sédiments
- Sur les sites Natura 2000 : Teneurs inacceptables de PCB et TBT trop élevé
- Création de produits de substitution à surveiller

Pressions potentielles :

- Effets chroniques des PCB sur les espèces marines
- Fort degré d'imposex lié au TBT

Calendrier





Merci de votre attention

Contact : morgane.ricard@afbiodiversite.fr